

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

22 mars 2019

Date d'affichage :

3 avril 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le **28 mars** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE, Mme LAFOND, MM. LAMY, MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, ROUX, Mme SANNAT, M. VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

ABSENTS :

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jean MAZERON

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean-Claude ZICOLA

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20190328-DELIB19032832-
DE
Date de télétransmission : 02/04/2019
Date de réception préfecture : 02/04/2019

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2019**

QUESTION N° 32

OBJET : Mercredi en couleurs : convention de partenariat Ligue de l'Enseignement - Lire et faire lire

RAPPORTEUR : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 13 mars 2019.

L'opération *Mercredi en couleurs*, se déroule sur l'aire d'accueil des gens du voyage au Maréchat, tous les mercredis après-midis des périodes scolaires. Elle a redémarré en janvier dernier et est désormais pilotée par la Commune.

L'objectif de cette action est de favoriser l'ouverture culturelle des jeunes voyageurs par des activités éducatives, de loisirs et culturelles mises en place dans un camion aménagé, directement sur l'aire d'accueil. Les animateurs de la Commune sont deux à intervenir en complément de l'intervention sur le volet social des services de la Commune et de l'ADSEA.

Les structures identifiées partenaires de l'action sont l'ADSEA (prêt de camion et intervention sur le volet social), l'AARJ (intervention autour du jeu), la médiathèque intercommunale et l'association *Lire et faire lire* portée par la Ligue de l'Enseignement.

Il est proposé de conventionner avec la Ligue de l'Enseignement sur l'opération *Lire et faire lire*, afin de bénéficier d'interventions de lecteurs bénévoles formés sur l'action Mercredi en couleurs.

La convention comprend une part d'adhésion à la Ligue de l'Enseignement et une autre part dont le montant est déterminé en fonction du nombre de lecteurs mobilisés. La somme globale est de 150 euros.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver la signature de la convention de partenariat avec la Ligue de l'Enseignement sur l'opération *Lire et Faire Lire* dans le cadre de l'action *Mercredi en couleurs*,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 mars 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL